

Compte-rendu CSR Sud-Est du 13 octobre

Instance nationale dans laquelle la direction annonce la répartition de la charge de travail entre les ECT du réseau Sud-Est et qui traite également des effectifs d'ASCT.

La direction liquide la charge de travail !

Entre les trains de nuit supprimés, le déploiement de l'EAS et les gains de productivité, la direction nationale annonce :

Moins 90 JT
(Journées de Travail)
en 2017
sur le réseau Sud-Est...
soit l'équivalent de
180 postes ASCT !



Détail du travail d'orfèvre de nos dirigeants :

- ⇒ **Moins 52,58 JT en TER** (les ECT de Clermont, Lyon, Chambéry et l'ETSVL de St Etienne morflent le plus avec le passage en EAS).
- ⇒ **Moins 14,60 JT en Intercités** (moins 1,40 JT sur l'ECT de Chambéry, moins 5,10 JT sur l'ECT de Lyon, moins 8,10 JT sur l'ECT de Dijon).
- ⇒ **Moins 13 JT à Voyages** (les ECT de Dijon, Marseille et l'ETSVL de St Etienne déroutent particulièrement).

Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils ne tiennent compte ni des basculements en EAS prévues en juillet 2017, ni des conséquences de la mise en place des portiques.

Les portiques et après ?

La direction annonce la mise en place de portiques selon le calendrier suivant :

- ♦ Paris Gare de Lyon : Mi - 2017
- ♦ Lyon Part Dieu : Septembre 2017
- ♦ Lyon Perrache ; Septembre 2017
- ♦ Aix en Provence TGV : Juin 2017
- ♦ Marseille : Mars 2017

SUD-Rail a demandé à la direction nationale de s'engager sur le maintien du nombre d'ASCT intervenant sur l'axe TGV, lorsque les portiques seront mis en place, mais la direction a refusé de prendre tout engagement sur le sujet. Chacun se fera son propre avis...



Valence :

Une résidence sous assistance respiratoire !

Après avoir spécialisé la résidence de Valence autour de quelques lignes TER et d'une forte charge de trains de nuit, que se passe-t-il quand les trains de nuit disparaissent ?

Et bien la résidence se retrouve en grand danger !

La délégation SUD-Rail a interpellé la direction nationale lors de cette CSR concernant l'avenir de la résidence et le moins que l'on puisse dire c'est que la direction reste évasive.

Celle-ci se contente de répéter :

- ⇒ Qu'elle a réaffecté la partie nord des trains de nuit (Valence-Paris) sur Valence pour limiter la casse.
- ⇒ Que l'état finance le Bleu jusqu'à octobre 2017 et que la direction le financera jusqu'à décembre 2017. Et après ? Ben on ne sait pas !

Face à notre insistance sur la pérennité de cette résidence au-delà de 2017, la direction a refusé de prendre le moindre engagement.

SUD-Rail a profité de cette CSR pour alerter la direction nationale sur le mal être actuel dans les ECT.

En effet, la casse du métier, la remise en cause des parcours professionnels ainsi que l'absence de perspectives d'avenir inquiètent fortement les ASCT ! La direction s'est alors réfugiée dans la politique de l'autruche.

SUD-Rail appelle les ASCT à échanger collectivement autour de ces problématiques. Il est plus que jamais nécessaire que les agents prennent conscience qu'en agissant ensemble ils peuvent peser et cesser de subir les mauvais coups que leur porte la direction !

L'ECT de Dijon abandonné par la direction...

- ⇒ Disparition complète de la charge Intercités, soit moins 8,1 JT !
- ⇒ Baisse de 5,70 JT Voyages.
- ⇒ Baisse de 1,70 JT TER.
- ⇒ Réflexion autour de la suppression complète de la charge Voyages de la résidence de Besançon.

Avec de telles annonces, la direction compte-elle motiver les agents ?

Est-elle consciente de l'inquiétude qu'elle provoque chez les ASCT ?

Utilisation massive de CDD

Sur les 8 premiers mois de l'année, 1841 CDD ont été utilisés pour assurer les trains des ECT du réseau Sud-Est (3780 sur l'ensemble des ECT de France).

Tous les ECT font dorénavant appel aux CDD mais l'ECT de Marseille bat tous les records !